# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

70

DLP 4-5-64 291714

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14**
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.*
C. C. P. : LILLE 57-01-67

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Supplément n° 2
N° XLIII - 29 Avril 1964

AVERTISSEMENTS — TAVELURES DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS — CULTURES FRUITIERES

Les risques de contaminations deviennent plus intenses (végétation plus développée et projections d'ascospores plus fortes).

En conséquence,

Dans tous les vergers non traités depuis le 24 Avril, il est prudent d'effectuer une pulvérisation soignée avant le 4 Mai (agir en fonction du temps au moment de la réception de cet Avis).

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions sont favorables au champignon. Ajouter à la bouillie un produit anti-oïdium.

MONILIA - (déssèchement des bouquets floraux) Afin d'éviter les contaminations en période de floraison, il y a intérêt dans les vergers sensibles à employer un fongicide assez polyvalent (exemple : Captane).

CHENILLES - Uniquement sur les pommiers non encore fleuris, et si cela n'a été fait au dernier traitement, ajouter à la bouillie un produit à base de D.D.T.

P O I S — GRANDES CULTURES

Les pois à la levée sont parfois attaqués par le SITONE (encoches semi-circulaires sur les feuilles) et par certains THRIPS.

Surveiller les cultures et employer si besoin est, un produit organo-chloré (exemple : Dieldrine).

L I N S

Dans les Flandres, les lins sont parfois retardés après la levée par des attaques de certains THRIPS. Pour contrôler une invasion éventuelle, il y a lieu de passer fréquemment dans les cultures et, à l'aide de la main largement ouverte, de " faucher " les jeunes plantes. On peut alors, le cas échéant, constater sur la paume la présence des Thrips = très petits insectes brun-noir au corps très allongé.

En cas de pullulation, intervenir avec un produit à base de parathion ou d'un organo-chloré (Dieldrine, par exemple).

C O L Z A S

RAPPEL URGENT : MELIGETHES

---

NE PAS OUBLIER QUE L'EMPLOI DES INSECTICIDES TOXIQUES VIS A VIS DES ABEILLES EST INTERDIT SUR LES VEGETAUX EN FLEUR.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
R. DIVOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. COUTURIER

6

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX